

Objet

Article premier. Le présent contrat a pour objet de définir les relations entre le prestataire et le client en vue de la conception et de la réalisation d'un site Internet qui sera créé selon les prescriptions prévues dans le cahier des charges fourni par le client et dans les conditions définies par le présent contrat.

Cahier des charges

Article 2. Le cahier des charges a été établi sous la responsabilité du client. Il présente les formalités et les caractéristiques du site telles qu'elles sont souhaitées par le client; il définit en outre les différentes phases de réalisation du site Internet.

Mission du prestataire

Article 3. Le prestataire effectuera les prestations suivantes :

- En cas d'hébergement du site par Evomedia- Stéphane Carion: Enregistrement du nom de domaine au nom du client (propriétaire) et au nom du prestataire (administrateur). Création des adresses email associées.
- Assistance a l'établissement du cahier des charges;
- Réalisation du site internet sur la base du cahier des charges fourni par le client;
- Fourniture de la documentation associée.

Obligations du prestataire

Article 4. Pour assurer au client les prestations confiées par le client dans le cadre du présent contrat, le prestataire s'engage à :

- Apporter son savoir-faire et respecter les règles de l'art;
- Enregistrer le nom de domaine que le client lui aura indiqué après s'être assuré de sa disponibilité;
- Établir avec le client un dossier de conception et de réalisation du site comprenant l'architecture proposée, le mode de mise en place des informations, et les propositions de mise en forme du contenu fourni par le client;
- Mettre au format HTML tous les documents et informations devant figurer sur le site et programmer tous les éléments nécessaires à la bonne consultation du site et conformément aux bonnes pratiques du référencement naturel.
- Assurer la conception visuelle du site en intégrant tous les éléments graphiques retenus;
- Fournir un rapport mensuel des visites sur le site
- Apporter une assistance technique par email
- En cas d'hébergement du site par Evomedia- Stéphane Carion: Assurer l'hébergement, la sécurité et la confidentialité des données hébergées pour le client

Obligations du client

Article 5. Pour permettre au prestataire de réaliser sa mission, le client s'engage à :

- Établir un cahier des charges détaillé qui ne subira plus de modification, sauf accord des parties, après avoir été approuvé par le prestataire;
- Fournir au prestataire toutes les données sous le format approprié;
- Collaborer activement à la réussite du projet en apportant au prestataire dans les délais utiles toutes les

informations et documents nécessaires à la bonne appréhension des besoins et à la bonne exécution des prestations;

- Se conformer strictement aux préconisations techniques faites par le prestataire ;
- Garantir le prestataire contre toute action qui pourrait lui être intentée du fait du caractère des données ou informations (textes, images, sons) qui auraient été fournies ou choisies par le client;
- Signer le procès-verbal de recette en indiquant les réserves éventuelles;
- Régler, dans les délais précis, les sommes dues au prestataire.

Collaboration entre les parties

Article 6. Chaque partie s'engage à collaborer activement afin d'assurer la bonne exécution du contrat.

Chacun s'engage à communiquer toutes les difficultés dont il aurait connaissance, au fur et à mesure, pour permettre à l'autre partie de prendre les mesures nécessaires.

Le prestataire a informé le client que la bonne succession des prestations reposait sur cette nécessaire collaboration active.

Recette du site

Article 7. Après réalisation des tests, le site sera mis en ligne et les parties procéderont à un contrôle de conformité du site par rapport au cahier des charges.

Conditions financières et engagement

Article 8. Les conditions financières figurent en annexe du contrat. Les prix définis sont fermes et définitifs, sous réserve du respect du périmètre des prestations prévues dans le présent contrat et dans le cahier des charges.

En cas d'hébergement du site par Evomedia- Stéphane Carion: Par le présent contrat, le client s'engage à régler annuellement la somme correspondant à son offre, la date de réservation du nom de domaine faisant office de date limite. En cas de non-renouvellement à cette date, la mise en ligne du site internet se verra suspendue et le renouvellement du nom de domaine ne pourra être garanti. Les données seront conservées durant les 30 jours suivant cette interruption. Si toutefois le client souhaite réactiver ses services après la date limite, des frais de réactivation pourront être facturés.

Propriété intellectuelle

Article 9. Conformément au Code de la propriété intellectuelle, le prestataire est seul titulaire des droits intellectuels sur tous les éléments qu'il aura créés pour réaliser le site, à l'exception des données fournies par le client sous sa seule responsabilité.

Pour permettre au client d'exploiter librement le site dans le cadre de son activité, le prestataire lui concède une licence d'exploitation sur tous les éléments concernant le site créé : programmes, études, analyses, documentation, créations graphiques, iconographiques ou infographiques qui auront été réalisés dans le cadre du présent contrat. Cette concession de licence n'est consentie que sous condition du paiement intégral du prix convenu.

En cas d'hébergement du site chez Evomedia:

Si le client souhaite obtenir une copie de son site à des fins de changement d'hébergement internet, il pourra en faire la demande écrite auprès d'Evomedia.

En cas d'arrêt des services d'Evomedia - Stéphane Carion, il s'entend que le prestataire fournira, à ses clients engagés, une copie du site internet et de sa base de données sur CD.

Garantie

Article 10. Le client a été informé et reconnaît qu'en l'état actuel de la technique informatique et de son évolution très rapide, il est impossible de garantir que le site fonctionnera sans discontinuité et sans dysfonctionnements; néanmoins le prestataire garantit que le site sera substantiellement conforme aux spécifications du cahier des charges et qu'il corrigera toutes les anomalies ou bogues bloquants pendant toute la durée de mise en ligne du site.

Cette garantie ne couvrira que les défaillances des éléments fournis par le prestataire et pour autant que le client ait respecté les prescriptions d'utilisation du site.

Dans le cas où l'offre choisie porte la mention «Satisfait ou remboursé», un remboursement intégral des frais réglés sera effectué sous 45 jours, si le client en fait la demande.

Responsabilités

Article 11. Le prestataire assurera ses prestations en respectant les règles de l'art en usage dans la profession; il est expressément convenu qu'il ne sera tenu qu'à une obligation générale de moyens.

Clauses générales

[VOIR DOCUMENT DE TRAVAIL NO 3101]

SIGNATURE ET ACCEPTATION DU CONTRAT PAR LES DEUX PARTIES

PRESTATAIRE:
EVOMEDIA, STÉPHANE CARION



CLIENT:

FAIT LE: / / à